

GONDREVILLE

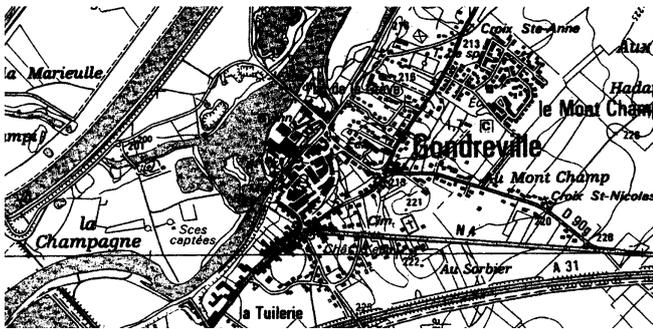
LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Toul. Toul-Nord.
Diocèse de Toul. Doyenné de Toul. Eglise dédiée à l'Assomption de la sainte Vierge.
N° INSEE: 5427 - 54232
Carte IGN 1/25 000, Neuves-Maisons, 33 15 Est. C.L. : 866,600 × 1116,700.

Toponymie : du nom germanique Gunthar et du latin villa, domaine ¹.

La suite de cette monographie a été rédigée, en partie, d'après les recherches entreprises par Valérie Tricot ².

SITUATION, SITE ET VESTIGES



Gondreville est situé à 8 km au nord-est de Toul, sur la rive droite de la Moselle. Protégée à l'ouest par un abrupt d'environ 25 mètres de dénivélé, la ville domine la plaine alluviale de la Moselle.

Du château médiéval, il ne reste aucun vestige. De plus, sa localisation n'est pas précise car des habitations recouvrent ses fondations. Seul le toponyme "Rue du Château" rappelle l'existence d'un édifice castral. D'après Valérie Tricot, le château "se situait en face de l'église actuelle (bâtie sur l'ancienne), et surplombait le bief baptisé plus tard "canal du moulin" et ce, d'une quinzaine de mètres."

ESSAI DE RECONSTITUTION DU CHÂTEAU D'APRÈS LES TEXTES

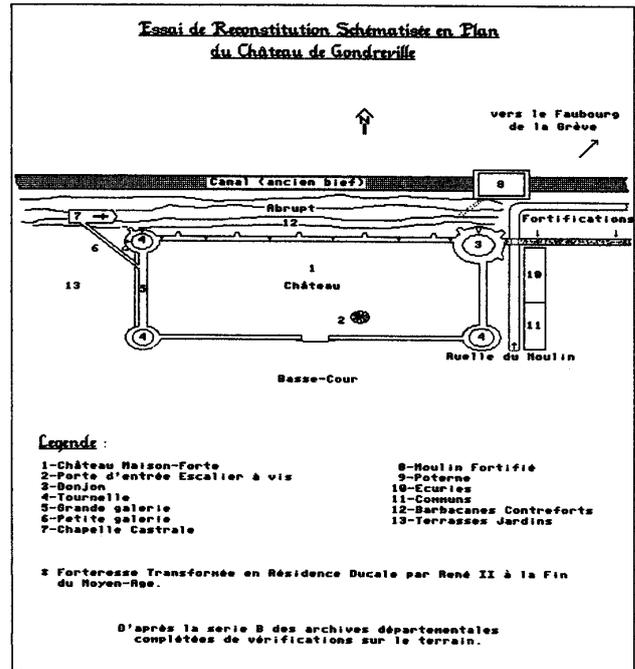
Une description du château primitif est difficile à établir d'après la documentation d'archives, car celle-ci est tardive. L'examen des comptes des receveurs de Gondreville, datés des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, nous donne une idée plus précise, bien que lacunaire, de l'état du château à son stade final.

1. Dautz/Rostaing 1963.

2. TRICOT (V.), Gondreville au Moyen-âge. Mémoire de maîtrise, Nancy, 1993. 218 p.

En règle générale, le château était désigné par le terme de "palais" : Valérie Tricot a dénombré 56 mentions "réparations du palais" dans les comptes de 1470 à 1666. Cela s'explique par le fait que la tradition onomastique a perduré et le souvenir de l'ancien palais est resté très actif.

À l'aide des données recueillies dans la série B des A.D. M-M., Valérie Tricot a tenté d'établir une reconstitution schématisée en plan du château de Gondreville :



Plan tiré du mémoire de maîtrise de Valérie Tricot, Gondreville au Moyen-âge. Nancy, 1993.

La résidence de René II consiste en un espace rectangulaire de 70 mètres sur 35, chaque angle étant pourvu d'une tour. La tour nord-est, située à l'aplomb du moulin était particulièrement haute et épaisse ; elle fut souvent désignée sous le nom de "Grosse Tour" - "Tour de Guêt" ³.

Le bâtiment principal ne jouxte aucune autre habitation.

À l'ouest, un grand jardin en terrasses s'étend jusqu'aux murailles de la ville ⁴.

Au nord, les tours et les murs du château sont maintenus par des contreforts donnant sur une pente raide, au pied de laquelle coule le "canal du moulin". Des barbicanes, dont un plan existe, défendent l'accès du château de ce côté ⁵.

3. A.D. M-M. B 6135, B 6135, B 6196, B 6254, B 6266.

4. A.D. M-M. B 6193, B 6261.

5. A.D. M-M. B 6135, B 6192.

À l'est, le bâtiment est limité par une ruelle étroite, la "ruelle du moulin" qui aboutit à une poterne, située exactement au pied de la "Grosse Tour". Il semble que les écuries et les communs se situent de ce côté.

L'entrée principale devait se trouver au sud. Elle donnait accès à une large pièce, dans laquelle se trouvait un escalier tournant en pierre, dénommé "la grande vis" ⁶.

L'étage inférieur se composait d'une vaste salle sur laquelle s'ouvrait une grande galerie vitrée, aboutissant sur les terrasses et jardins. Ces derniers longeaient toute l'aile ouest du château.

Les étages supérieurs sont principalement les appartements.

Il existait une prison dans les sous-sols, mais ceux-ci n'étaient déjà plus utilisés au XV^e siècle ⁷.

HISTORIQUE

Il a existé à Gondreville une villa royale, déjà mentionnée, en 727, dans un diplôme de Thierry IV. Un palais y fut construit ; il en est parlé dans la correspondance de l'évêque de Toul, Frothaire (814-849), qui fut chargé d'y exécuter certains travaux. L'empereur Louis le Pieux y fit, entre autres, divers séjours ⁸.

Vers 930, Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, céda Gondreville à l'évêque de Toul Gauzelin. Gondreville fut donc incorporée au temporel de l'évêché.

6. A.D. M-M. B 6163.

7. A.D. M-M. B 6254, B 6257.

- **Une construction illégale** : En 1147, le duc de Lorraine Mathieu II (1122-1176) érigea, de façon illégale, un château devant le pont de Gondreville. Son but était de pouvoir contrôler aisément la vallée de la Moselle ; en effet, le pont de Gondreville était un des passages obligés pour franchir la Moselle. L'évêque de Toul, Henri de Lorraine, essaie vainement de raisonner son neveu qui refuse obstinément de cesser la construction du château. Malgré un recours de l'évêque au pape Eugène III et l'excommunication qui le frappa, le duc refusa de le détruire. La construction s'achève vraisemblablement en 1154.

Dès le XIII^e siècle, le château devint un des lieux de plaisance des princesses de Lorraine.

- **Le renouveau du château sous René II** : Le duc de Lorraine entreprit de transformer, réaménager l'ancienne forteresse de Mathieu II pour en faire un lieu de plaisance agréable aux duchesses douairières. Ainsi, la fonction militaire du château fut reléguée au second plan.

- **La résidence perdura jusqu'au XVIII^e siècle** : Par décrets du 6 novembre 1715 et du 3 avril 1716, le duc Léopold céda le château à Maurice Emmanuel de Lorraine. Trouvant la résidence trop vétuste, ce dernier ordonna une démolition partielle des éléments tombant en ruines. Le prince quitta Gondreville vers 1750, abandonnant ses biens au profit des frères de la Charité, qui firent démolir entièrement l'ancien château en 1751.

8. Choux 1978.

MAIZIÈRES-LÈS-TOUL

LOCALISATION

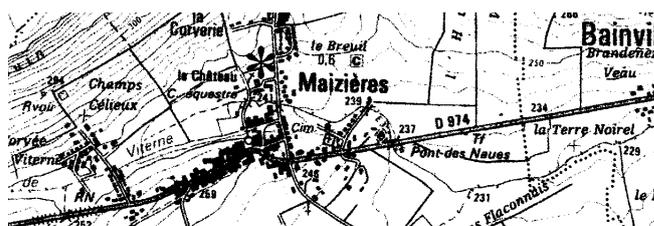
Meurthe-et-Moselle. Nancy. Neuves-Maisons.
Diocèse de Toul. Doyenné de Saintois. Eglise dédiée à la Nativité de la sainte Vierge.
N° INSEE: 5433 - 54336
Carte IGN 1/25 000, Vézelize, 33 16 Est. C.L. : 874,800 x 1105,450.

Toponymie : Pluriel du oïl maizière, masière, mézière "mur (de clôture), maisonnette, mesure, ruines, décombres" ¹.

SITUATION, SITE ET VESTIGES

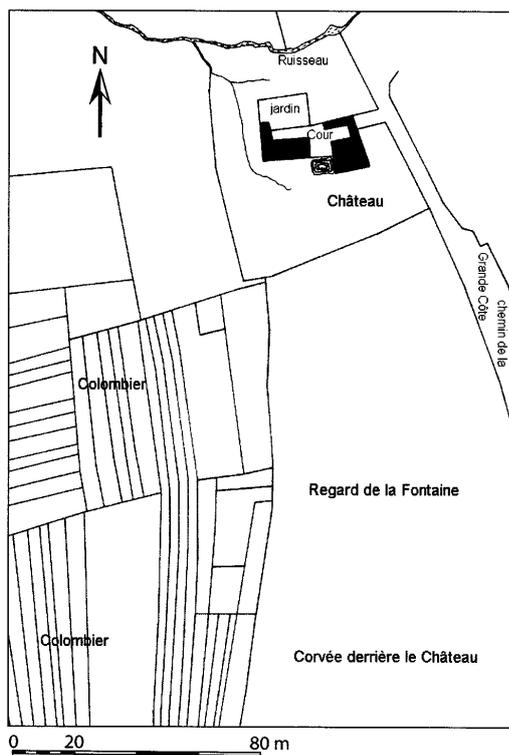
Le village est situé à 18 km au sud-est de Toul, dans une plaine humide où coule une multitude de petits ruisseaux se jetant dans le Madon.

1. Nègre 1991.



- **Le site** : l'ancien château-fort des évêques de Toul, qui a aujourd'hui des allures de ferme, se trouve à la périphérie nord du village, dans le prolongement de la "Rue du fort", sur un des points les plus bas du village (altitude : 241 mètres). Le site se trouve dans une zone humide où coulent les eaux du ruisseau de Viterne. On comprend alors aisément l'intérêt d'installer une fortification là où l'eau est présente en permanence. Actuellement, aucune trace de fossé n'est perceptible dans le paysage, mais d'après Pèlerin, les fossés du château existaient encore en 1850 ².

2. Pèlerin 1890-1925.



Extrait du cadastre de 1830, section E.

Le bâtiment actuel ne présente plus aucun aspect défensif. Toutefois, certains éléments architecturaux témoignent de la fonction défensive passée du site :

- Le **bâtiment** consiste en un plan rectangulaire composé de deux corps jointifs, un logis à l'est et une ferme à l'ouest ; un troisième corps est accolé contre la façade sud du logis. Le plan cadastral de 1830 présente une structure un peu différente : on distingue deux corps de bâtiments séparés, un corps trapézoïdal à l'est prolongé au nord par un mur en forme de L, et un corps en forme de L à l'ouest, les deux étant séparés par une cour. D'après Pèlerin, il existe encore, en 1850, des tours à demi démolies¹.

- Les **éléments d'architecture défensive** : ils ne sont plus très nombreux. D'abord, sur la partie supérieure de la façade nord, proche de la toiture, trois consoles à mâchicoulis subsistent ; ces éléments en saillie avaient pour fonction de soutenir une galerie en surplomb (ou mâchicoulis) au sommet d'un mur fortifié. Ce type de construction se répand au XIV^e siècle.



Consoles à mâchicoulis

(Avril 2000)

La façade nord est munie de deux portes superposées. Celle du rez-de-chaussée est contemporaine. En revanche, celle du niveau immédiatement supérieur semble plus ancienne : elle pourrait correspondre à un accès au chemin de ronde qui "courait" au-dessus des courtines. S'il l'on se réfère au cadastre de 1830, on s'aperçoit, effectivement, qu'un mur en forme de L, aujourd'hui disparu, se trouve dans le prolongement de cette porte.

La façade ouest conserve une ouverture de tir de forme rectangulaire. Elle est actuellement comblée. Les dimensions extérieures de cette ouverture sont de 0,50 mètre sur 0,40.



Ouverture de tir rectangulaire

- Les **éléments d'architecture civile** : ils sont nettement plus présents que les éléments d'architecture militaire.

Une fenêtre à meneau et croisillon est percée dans la façade est. Ce type de fenêtre est caractéristique de l'architecture de l'extrême fin du Moyen-âge et de la première moitié du XVI^e siècle.



Porte en arc brisé moulé, XV^e siècle.

La façade sud est riche en éléments d'architecture trilobés. D'abord, une porte en arc brisé moulé ; le linteau présente un arc trilobé muni d'un écu aux armoiries de l'évêque de Toul, Antoine de Neufchâtel (1460-1495).



Linteau



Ensuite, une fenêtre en arc brisé de style flamboyant ; le linteau présente un arc trilobé, les montants et le rebord de la fenêtre sont chanfreinés ; cette fenêtre était munie de barreaux en fer.

Fenêtre en arc brisé de style flamboyant, XVI^e siècle

Toujours au rez-de-chaussée, une fenêtre à encadrement chanfreiné et à linteau trilobé. Le premier étage est percé d'une baie avec linteau en accolade. Ces éléments architecturaux peuvent être datés de la fin du XV^e siècle, à l'exception de la fenêtre de style flamboyant, plus tardive (début XVI^e siècle).



Fenêtre à encadrement chanfreiné et à linteau trilobé, baie avec linteau en accolade, XV^e siècle.

Au premier étage, les façades nord et ouest sont percées, de larges fenêtres chanfreinées. Elles sont actuellement comblées. Vues de l'intérieur, elles présentent des éléments d'arcature sur leur partie supérieure ; par comparaison, elles ressemblent à certaines fenêtres du premier étage de la maison forte de Herbéviller, dans le Lunévillois. Ces fenêtres peuvent être datées de la fin du XV^e siècle.



Fenêtre chanfreinée, extérieur, XV^e siècle.

LE CHÂTEAU ET SES DÉPENDANCES D'APRÈS LES DOCUMENTS D'ARCHIVES

- Mentions de destructions et de réparations :

Sous l'épiscopat de Henri de Ville (1408-1436), le château fut "[...] fortifié de bonnes tours qui le rendaient impenetrable [...]". L'épithète de ce pontife comporte justement "[...] Fortiala de Brexeio nec non Blenodio et Mazerus

vetustate fere de lapsa propugnaculis inexpugnabilibus fortificavit"

Sous l'épiscopat d'Antoine de Neufchâtel (1461-1495), le château fut ruiné par les Lorrains en 1467/1468 et rapidement reconstruit : "[...] Antoni de Neufchatel [...] sexagesimus quintus episcopus [...] Interim arces de Maserus et Blenodio vetustate collapsas reparavit [...]"

- Compte de seigneurie de 1608 :

Du fait de la présence toute proche du ruisseau de Viterne, le château de Maizières, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, était vraisemblablement ceint de fossés en eau. Un compte de la seigneurie de Maizières, daté de 1608, nous apprend que certains près entourant le château étaient également dotés de fossés : "[...] le breuil de derrière contenant 20 faulchées clos de fossés et de saulx tout à l'entour [...]". Ainsi, le château était doté d'une protection avancée composée de fossés en eau. Cela devait avoir l'avantage de voir arriver l'ennemi, mais la fonction de barrage devait être limitée.

Le château, d'après le cadastre de 1830 et d'après un compte de 1608, possédait un colombier situé "[...] en-dessous du chasteau, entre les fossés et la rue du moulin [...]".

- **Plan du géomètre Dupal**³ : il s'agit d'un plan du XVIII^e siècle, établi dans le cadre d'un acte de partage du domaine châtelain de Maizières-lès-Toul en 6 lots. Il est daté plus précisément du 7 pluviôse an XII. Il représente les bâtiments de ferme composant l'ancienne forteresse.

DATATION

- **Sous l'épiscopat de Giles de Sorcy (1253-1272)** : "Giles de Sorcy, évêque de Toul (1253-1272), fit bâtir le château de Maizières, qu'il rendit très fort [...]". (**Lepage 1853**)

- **1406** : "Sieur Collinet et Aimard, son père, étaient châtelains du château de Maizières en 1406 [...]". (**Lepage 1853**)

- **1587** : "M. de la Bastide ne peut être que Jean-Blaise de Mauléon, sieur de la Bastide, chambellan de Charles III, bailli de l'évêché de Toul, plus tard maréchal du Barrois, mort vers 1613 [...] Jean-Blaise de Mauléon, originaire du Poitou, avait épousé Antoinette du Châtelet, et résidait habituellement au château de Maizières-lès-Toul, près de Pont-saint-Vincent ; mais son manoir ayant été brûlé par les hérétiques en 1587, Charles III, pour récompenser ses services pendant cette campagne, lui permit d'aller occuper le château de l'Avant-Garde [...]". (**Itinéraire et ravages des Reîtres de Lorraine sous la conduite du duc de Bouillon - 1587**, p.69)

3. A.D. M.-M. 4 E N°187.

- **1608** : "[...] Le chateau ou maison forte de Maizières, la basse-court, vivier et bergeries, fosselé tout à l'entour, les vignes, cerisiers et jardins à arbres fruitiers sur les bords et tout entours dudit chateau, appartiennent à monseigneur seul, auquel les habitants de Maizières, Bainville et Xeulilly sont tenus faire la garde en tout temps et à volonté de mondit seigneur." (**Pélerin 1890-1935**)

- **1675** : "[...] audit Maizières, il y avait autrefois un chateau ou maison forte consistant en grange, basse-cour, écuries, bergeries, fossés tout à l'entour avec les jardins en dépendans [...] lequel présentement est ruiné à la réserve d'un petit logement qui a été rétabli depuis peu pour le fermier". (**Pélerin 1890-1935**)

- **1865** : "[...] Il ne reste plus que quelques traces à peine visibles des fossés de l'ancien fort qui fût bâti au XIII^e siècle, qui subit bien des vicissitudes, soutint plusieurs sièges, et enfin fut détruit au XVII^e siècle. Près de ces fossés, découverte, il y a quelques temps, d'un boulet de canon et d'une certaine quantité de monnaies médiévales [...]". (**Olry 1865**)

HISTORIQUE ⁴

La châtellenie de Maizières dépendait de l'évêché de Toul. Elle regroupait les terres de Maizières, de Bainville et de Xeulilly.

- **XIII^e siècle** : Le château-fort a vraisemblablement été construit sous l'épiscopat de Giles de Sorcy (1253-1272) ⁵.

À la mort de ce dernier, deux candidats, Gautier de Baufremont et Jean de Lorraine, prétendent au titre de nouvel évêque de Toul. Jean de Lorraine sortant victorieux, Gautier s'empare de trois grosses places-fortes de l'évêché de Toul que sont Liverdun, Brixey et Maizières. Il fallut l'intervention du duc de Lorraine Ferry III pour libérer de ces trois places ⁶.

- **Maizières et les effets de la guerre médiévale** : En 1347, le château fut incendié par Ponce d'Acraignes et Erard de Thelod, vassaux de Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, qui se sont révoltés contre ce dernier ⁷.

Sous l'épiscopat de Bertrand de la Tour, les terres de l'évêché et du chapitre, situées sur les frontières de Lorraine, furent menacées par des bandes d'aventuriers. De ce fait, en 1354, le lieutenant général du duché de Lorraine, Brolzar ou Burchard, seigneur de Fénétrange et régent de Lorraine pendant la minorité de Jean Ier, prit ces terres sous sa protection.

Ainsi, des troupes lorraines furent placées dans les châteaux de Maizières et de Liverdun. Mais, après la paix de Bretagne signée en 1360, les razzias continuèrent et les troupes lorraines apparurent aussi indésirables que les troupes de soldats appelés les "bretons". Maizières fut alors ravagée.

L'évêque Henri de Ville (†1436) entreprit une politique de renforcement des châteaux de son évêché. Le château de Maizières fut donc restauré et renforcé, mais cela n'empêcha pas les bandes d'"écorcheurs" de continuer à sévir.

En 1460, Antoine de Neufchâtel, fils de Thiébaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, fut nommé évêque de Toul. L'évêque mit alors les places fortes de son évêché à la disposition de son père. Ce dernier y plaça des garnisons dont une à Maizières, ce qui constitua un atout stratégique majeur dans son conflit contre le duc de Lorraine. En 1467, le Prince Nicolas, fils du duc, riposta en faisant "le siège du château de Maizières, qui se rendit après six jours d'attaque, et la garnison fut obligée de recevoir la capitulation, telle qu'on voulut lui donner" ⁹. Mais, rapidement, l'évêque reprit Maizières avant que le maréchal de Lorraine, Jean de Fénétrange, n'envahisse le temporel de l'évêché de Toul et ne détruise le village et le château de Maizières. Après cette campagne, Antoine de Neufchâtel reconstruisit le château ruiné.

- **Maizières face aux guerres de religion** : En 1585, les troupes de Henri de Guise, un des chefs de la Ligue, occupèrent Maizières. En effet, Henri de Guise occupa les terres de Verdun, Maizières, Void, Vicherey, Toul car il souhaitait prendre la couronne de France au roi Henri III. Le futur roi Henri IV, Henri de Navarre, chef du parti protestant français, avait obtenu de Jean Casimir, régent de l'Electorat Palatin, une armée de secours composée de reîtres (cavaliers allemands) et de fantassins allemands et suisses. Cette armée, dirigée par le duc de Bouillon, se concentra début août 1587 dans la plaine de Strasbourg ; elle envahit bientôt la Lorraine. Le 8 septembre 1587, le territoire de Maizières fut occupé par les deux armées ennemies mais l'affrontement, semble-t-il, n'eut pas lieu. Toutefois, R. de Chaudeney nous apprend dans son "Histoire de Lorraine" que les protestants, traversant la châtellenie de Maizières, n'hésitent pas à incendier les trois villages.

- **Maizières au XVII^e siècle** : En 1634-1635, le château fut occupé par les troupes françaises et fut démantelé par Richelieu, sur ordre de Louis XIII.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, un fermier s'établit sur les ruines du château. Depuis lors, le château a été reconverti en ferme ¹⁰.

4. Historique réalisé, en partie, à partir de *Histoire de Maizières-lès-Toul, d'après les recherches de Pélerin de 1890 à 1925*. A.P. 1973.

5. **Lepage 1853**.

6. **Picard 1707**. pp.453-454.

7. **Picard 1707**. pp.480-481.

8. **Picard 1707**. pp.488.

9. **Picard 1707**. pp.553.

10. **Pélerin 1890-1935**.

MÉNIL-LA-TOUR

LOCALISATION

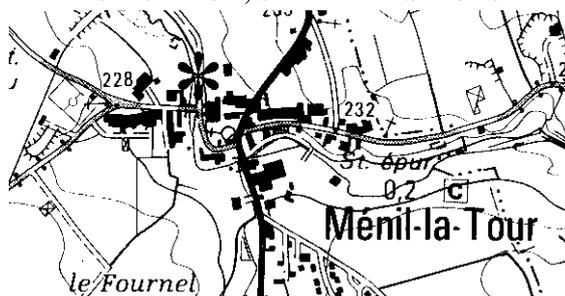
Meurthe-et-Moselle. Toul. Toul-Nord.
Diocèse de Toul. Doyenné de Toul. Eglise dédiée à saint Laurent.

N° INSEE: 5427 - 54360

Carte IGN 1/25 000, Toul, 33 15 Ouest. C.L. : 859,175 x 1124,500.

Toponymie : indication topographique (nom du site = présence d'une tour) .

SITUATION, SITE ET VESTIGES



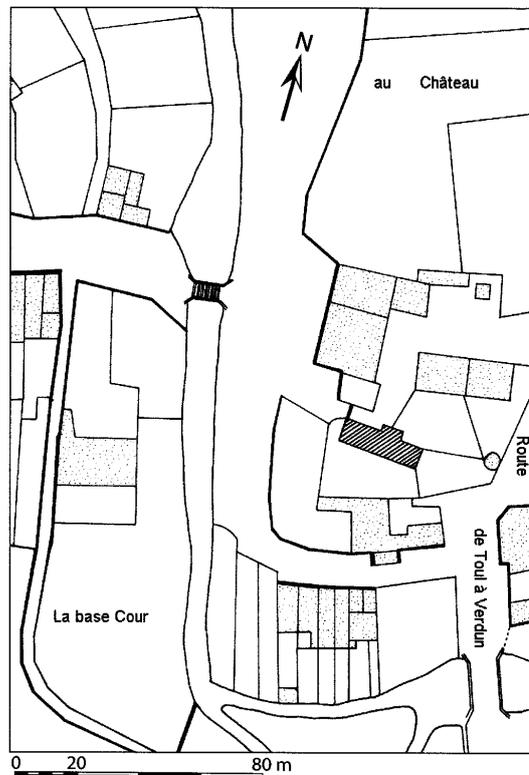
Le village se situe à 11 km au nord de Toul, sur le revers d'un coteau au pied duquel passe le ruisseau du Terrouin.

Les vestiges de l'ancienne maison forte se trouvent en plein cœur du village, à l'intersection des deux départementales passant dans le village. Le site castral se situe à quelques mètres au nord de l'église ; à ce titre, s'il l'on s'en réfère à la topographie, l'ancien château et l'église font partie d'un même ensemble ; en effet, ils se situent tous deux sur une même terrasse dominant le Terrouin (altitude : 230 mètres)

Sur le cadastre de 1816, figure le toponyme "la base Cour". Ce lieu-dit est situé en contrebas du site de l'ancienne maison forte, de l'autre côté du ruisseau (altitude : 225 mètres) Cela signifie que le site castral primitif se composait vraisemblablement d'une maison forte, d'une église ou chapelle castrale et d'une basse-cour, au milieu duquel site coulait le ruisseau.

Dans la "Cour du Château" (lieu-dit actuel), se trouve un massif bâtiment rectangulaire d'environ 40 mètres sur 25. S'agit-il de la maison forte à proprement parler ? Il est difficile de répondre. Ceci dit, le bâtiment présente des murs très épais (épaisseur supérieure à un mètre à la base), la base des chaînages d'angle côté ruisseau/côté sud est légèrement empâtée. La façade orientale possède en son milieu une bretèche ; la porte qui devait se trouver juste en-dessous n'est

plus visible car la base de la façade a été remblayée de terre. Les murs sont percés d'étroites ouvertures qui semblent être des embrasures de tir.



Extrait du cadastre de 1816, section F



Façade Est avec bretèche et fenêtres à barreaux ou comblées (novembre 1999)



Bretèche (novembre 1999)

DATATION

- 1283, février : "A mon signour Milon de Deuve chevalier et à ses hoirs, Mannis hun ville [...], lou ban et la justice haute et basse et quarque ¹ que il iont avout, peuent et

doivent pour quelque raison que ce soit en ladite ville et audit ban et en ses espendises, en homes, en femes, en rantes, en molins, en abbes, en terres, en preis, en boix et en toutes aultres choses et en toutes signories [...] pour 2000 livres de revenus [...]". (**A.D. M-M. B 874 N° 35**)

- **1574, octobre** : "Je Nicole de saint-Hilier, dame du Ménil-la-Tour et de Bouch en partie [...]". (**A.D. M. B 245**)

- **1590** : "Je Nicolas de Cherisey escuyer, seigneur de Ménil-la-Tour, d'Agonville, l'Ongeaue, Sallemagne en partie confesse et advoue tenir en fief, foid et hommage [...] de très hault et excellent prince notre très redoubté et souverain seigneur monseigneur le duc de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres et à cause de sa prévosté et chastellenie de Bar [...]". (**A.D. M-M. B 550 N° 13**)

- **1844** : "[...] Je conjecture que ce pourrait être Menil-en-Sainctois, village répondant à Nancy ou à Châtenois, où l'on voit un château ruiné, avec une maison seigneuriale, un moulin et une tuilerie sur le ban". (**Calmet 1844**)

- **1888** : "[...] On peut y voir les vestiges d'un ancien château de faible importance, vendu après la Révolution à divers propriétaires. La dîmerie y attenant est très bien conservée et forme deux habitations distinctes ; dans la cour du presbytère qui faisait partie du château, existe la prison

1. **Godefroy 1937**. quarque = charge.
2. **Lepage 1843**.
3. **A.D. M-M. H 234, H 1524**.

avec sa grosse porte ferrée ; les archives communales n'en font aucune mention. Les plus anciens seigneurs mentionnés dans les archives sont , vers l'an 1726, le seigneur de Monteval, brigadier des armées du roi". (**Monographie communale - 1888**)

HISTORIQUE

Ménil-la-Tour, avant de faire partie de l'évêché de Toul, fit, sans doute partie du duché de Lorraine. Mais on ne sait pas à quelle époque eut lieu cette transmission. Ménil était un franc- alleu ².

En 1283, le chevalier Milon de Deuve est seigneur de la ville de Mannis ; il s'agit vraisemblablement de Ménil-la-Tour. Les A.D. M-M. font mention d'un lignage de La Tour qui détenait à la fin du Moyen-âge et à l'époque moderne un fief du nom de Ménil ; mais il s'agit d'un village qui se situait près de Lunéville ³; à ce titre, Lepage semble confondre les deux villages.

Au XVI^e siècle, le fief passa entre différentes mains. En 1574, Nicole de Saint-Hilier est dame de Ménil-la-Tour et de Boucq en partie ⁴. En 1590, Nicolas de Chérisey est seigneur de Ménil-la-Tour ⁵.

4. **A.D. M. B 245**.
5. **A.D. M-M. B550 N°13**.

MÉRÉVILLE

LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Nancy. Neuves-Maisons.
Diocèse de Toul. Doyenné de Saintois. Eglise dédiée à saint Maurice.

N° INSEE: 5433 - 54364

Carte IGN 1/25 000, Flavigny-sur-Moselle, 34 16 Ouest.

C.L. : 881,325 × 1106,400.

Toponymie : obscure ; peut-être nom d'homme germanique Merila et latin villa, domaine ¹.

Le village est à 14 km au sud de Nancy, sur la rive gauche de la Moselle. Il ne reste aucune trace du château qui se situait, d'après le toponyme "Cour du château" au nord du village, à quelques mètres de l'église actuelle et à une centaine de mètres de la Moselle. Le site domine assez nettement la rivière (altitude : 245 m).

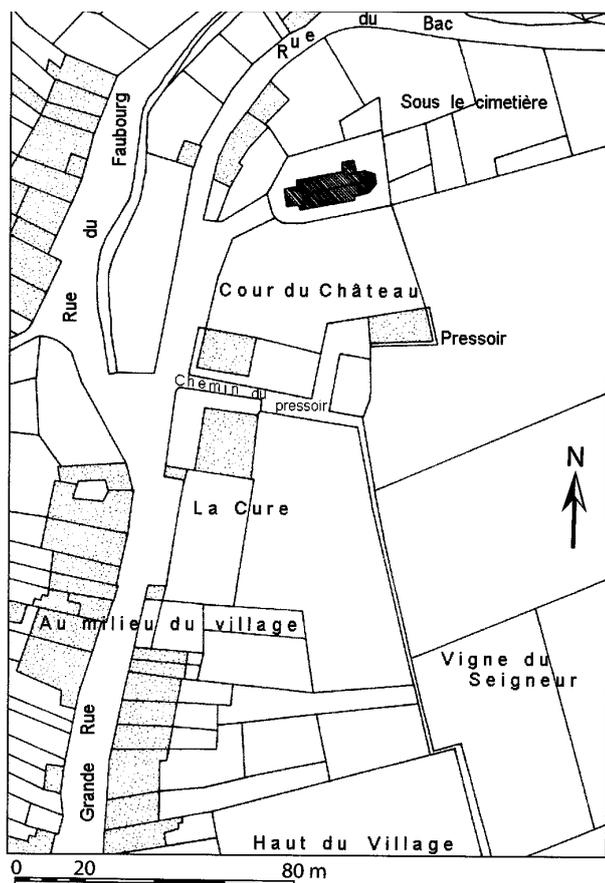
DATATION

- **1313, mai** : "Saichent tous que demoiselle Aulars de Méréville feme Jehan de Manonville escuier qui fut dit reconged de sai pleine volonteï que comme messires Phelippes de Méréville chevaliers ses peires, madame Richaux (?) sai mere eussent donneï pour deu et en ausmone à signors de Clairlieu pour faire lour anniversaire [...]". (A.D. M-M. H 522)

- **1349, 24 décembre** : "Je dame Aulix fame et compengne de monseignor Jehan d'Autrey chevalier que fuit cui deus faix merci faix savoir et cognissant a tous que je pour mi et pour mes anfans comme membours dicealz tant comme il me touchet et puet touchier pour raison de dowaire ou de lai dite menburnie de mes dis anfans que je ai reprix au plus pres que je peux et reprang des mentenant au present de tres haute et honorable dame mai dame Marie duchesse marchise et memburneresse de Loherenne toute lai teirre que mes tres chiers ameis maris et compens desus dis tenoit en fie et en homaige de mai devant dite dame et de ces ancessours. Cest assavoir Vandières et les appartenances [...], Autrey [...], et avec ceu aussi quil mes dis sires mairis et compains acquestait ai mon signour Renart de Mereiville chevalier en lai dite ville de Mereiville et ens appartenances dicelle [...]". (A.D. M-M. B 698 N°21)

- **1612, juillet-août** : "Sachent tous que noble Claude Baillivy conseiller d'estat et maître des requêtes ordinaires en l'hostel de son altesse a dict et recongnu qu'il auroit supplié à ladicte altesse [...] le recepvoir à faire les reprises, foy, hommage et serment de fidelité qu'il luy estoit altenu faire à cause des fiefs et seigneuries qu'il a au duché de Lorraine, scavoïr telle part et portion qui luy appartient en haulte justice, moyenne et basse, en lieu, ban et finage de Méréville-sur-Mozelle, Romart et saint-Maurice [...] advoue par restes qu'il tient et possède en fief de sadicte altesse ceulx cy-dessus ensemble les seigneuries [...] avec lehrs appartenances et dépendances, tant ausdits lieux, bans et finages de Méréville, Romont, saint-Maurice [...]". (A.D. M-M. B 700 N°39)

SITUATION, SITE ET VESTIGES



Extrait du cadastre de 1812, Section G

1. Dauzat/Rostaing 1963.

HISTORIQUE

Méréville relevait du duché de Lorraine.

La famille de Méréville est citée dans un document de 1313 de l'abbaye de Clairlieu² où il est question d'une Aulars de Méréville, fille de Philippe de Méréville. Mais il est certain que ce lignage est antérieur au XIV^e siècle. En 1349, Renart de Méréville, chevalier, est seigneur de Méréville³.

2. A.D. M-M. H 522.

3. A.D. M-M. B 698 N°21.

D'après l'auteur du Pouillé du Saintois, le château aurait été bâti, en 1246, par Erard d'Haussonville et aurait été ruiné, en 1309⁴.

En 1612, Claude de Baillivy, grand officier du duc de Lorraine, tient le fief de Méréville de ce dernier⁵.

4. Lepage 1843.

5. A.D. M-M. B 700 N°39.

MESSEIN

LOCALISATION

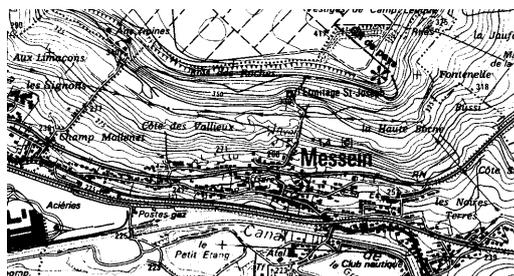
Meurthe-et-Moselle. Nancy. Neuves-Maisons. Diocèse de Toul. Doyenné du Port. Eglise dédiée à saint Pierre.

N° INSEE: 5433 - 54366

Carte IGN 1/25 000, Nancy, 34 15 Ouest. C.L. : 880,375 × 1108,325.

Toponymie : nom d'homme germanique Mesin ou Mezzi et latin cortem, domaine¹.

SITUATION, SITE ET VESTIGES

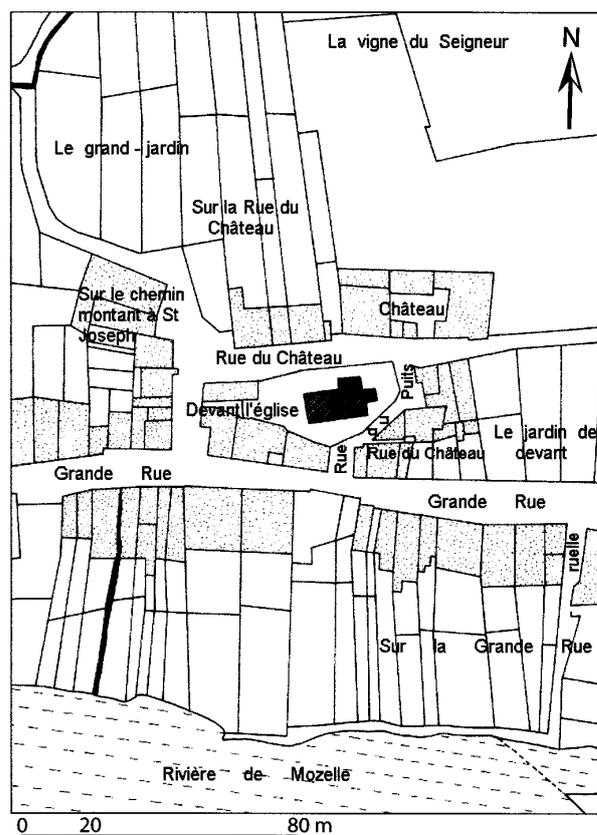


Le village de Messain, situé à 14 km au sud de Nancy, est bâti au pied de la côte d'Afrique, sur la rive droite de la Moselle, à une altitude de 250 mètres.

Il ne subsiste aucune trace du château. Son emplacement se situe dans la partie nord du village actuel, à une dizaine de mètres de l'église actuelle. Le site est aujourd'hui occupé par des habitations. Seule la toponymie conserve les traces du site : sur les cadastres de 1812 et actuel, il existe encore une "Rue du château" et un lieu-dit "Château".

DATATION

- **1264, 12 janvier** : "Je Henris cuens de Wadoimont faz savoir a touz ciaus qui ces lettres verront et orront que de la piece de terre qui siet desoure Meciens qui est apelee Chastes



Extrait du cadastre de 1812, Section F

que Ferris dux de Lohorraine et marchis at depecie quil avoit fermee sus mon heretage que ie men doie demeneir par le dit mon chier coisin mon signour Renaut de Bar chevalier. Et pour ce que ce soit ferme chose et estable ai je fait saaleir ces lettres de mon sael. Qui furent faites lan de lincarnation nostre signour mil deus cens et sixante et trois om mois de janvier le semmedi après lapparition". (A.D. M-M. B 705 N° 116, transcription faite par Estelle Clopin²)

1. Dauzat/Rostaing 1963.

2. Clopin 1996.

- **1264, 5 octobre** : "Je Renaus de Bar chevaliers faz savoir a touz ciaux qui ces lettres verront et orront que dou descort qui estoit entre mon chier signour Ferri duch de Lohorrainne et marchis dune part et mon chier coisin Henri conte de Wadoimont dautre de la piece de terre que on appelle Meciens qui est de leritage de conte de Wadoimont en laquelle piece de terre li devant diz dux de Lohorrainne et marchis avoit fermee une maison laquelle il at abatue que je rapors en mon dit que li devant diz Henris cuens de Wadoimont ni puet fermeir maison tant comme il vivera ne autres pour lui. En tesmoignage de veritei ai je saelees ces lettres de mon sael qui furent faites lan de lincarnation nostre signor mil deus cens et sixante et quatre on mois doctembre le dimenge après la feste saint Remei". (**A.D. M-M. B 705 N° 117**, transcription faite par Estelle Clopin ²⁾)

- **1270, 28 janvier** : "Je Hanris cuens de Wademont fais a savoir a tous que je ne mi hoir ne poons ne se devons a nul jor mais faire fermetei ne forterasee ne fort maison en la montaigne desus Meciens et ensi lai je promis por moi et por mes hoirs a tenir a tous jors au noble home Ferri duc de Lohiereigne et marchis et a ses hoirs. Et por ce que ce soit ferme chose et estable ai je fait saele ces lettres de mon seel. Que furent faites quant li miliaires corroit par mil CC sexante et nuef ans lou mardi devant la Purification nostre Dame on mois de jamvier". (**AD MM B 705 N° 118**, transcription faite par Estelle Clopin ²⁾)

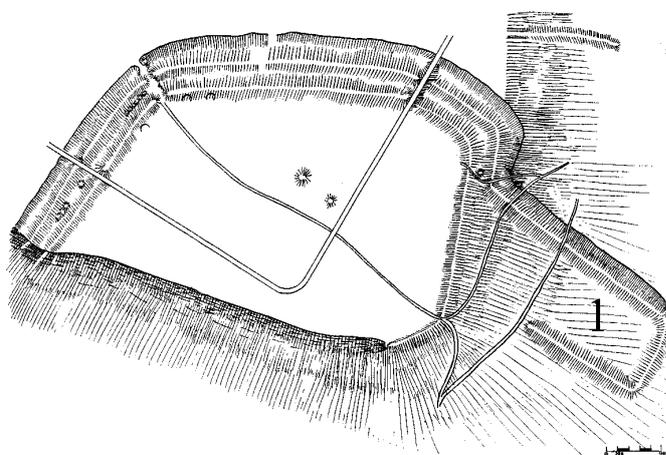
HISTORIQUE

Au milieu du XIII^e siècle, Henri I^{er} comte de Vaudémont (1247-1278), allié et vassal du comte de Bar, est en lutte contre l'évêque de Metz et Ferri III duc de Lorraine. Encouragé par ses succès, Henri songea à élargir les limites de son comté, en allant s'établir solidement sur la Moselle ³. Ce dernier, ayant élevé sur la "montagne" au-dessus du village de Messein une maison forte entourée de murs, le duc de Lorraine Ferri III la fit démolir en 1264. Sur la plainte du comte de Vaudémont, le comte de Bar Renaud, pris comme arbitre, donna raison au duc et en 1270, le comte de Vaudémont s'engagea, pour lui et ses héritiers, à ne jamais plus édifier de forteresse à cet emplacement ⁴.

Messein constitue un des rares exemples lorrains de construction illégale.

INTERPRÉTATION

On est en mesure de se demander si l'emplacement du château localisé sur le plan cadastral de 1812 correspond bien au château évoqué dans les textes d'archives. En effet, un document d'archives de 1270 localise la maison forte "en la montaigne desus Meciens" ⁵. Comme le propose Monsieur J.P. Lagadec, l'emplacement de la maison forte pourrait se situer au lieu-dit "Le Vieux Marché", juste à côté du camp protohistorique dit "Camp d'Affrique". Le lieu-dit "Le Vieux Marché" se présente comme une enceinte annexe de plan rectangulaire ⁶ (voir n° 1 du plan ci-dessous).



Plan du Camp d'Affrique d'après J.P. Millotte

3. François 1933.
4. Choux 1978, p.159.
5. A.D. M-M. B 705 N°118.
6. Millotte 1965.